

AXE n° 1 - Projets d'aide aux entreprises

N° Fiche action
1-1

C Extension de la zone économique intercommunale du Wameau

Description de l'action

En sortie de la commune de Belleville sur Meuse, la communauté de communes assure la gestion d'une zone d'activités économiques d'intérêt communautaire composée de la zone des Quinze Quarts, de la zone du Wameau, et de la zone de Montgrignon, totalisant environ 600 emplois pour près de 50 entreprises de toutes tailles. En 2006-2007, l'ensemble des terrains disponibles ayant été vendus, et face à de nombreuses demandes d'installation en provenance d'entreprises, de commerces ou d'artisans, la communauté de communes avait engagé une première extension de la zone du Wameau, en direction de celle de Montgrignon mais les surfaces viabilisées sont aujourd'hui toutes vendues.

De nouvelles demandes régulières d'opérateurs économiques souhaitant s'installer sur cette zone dynamique conduisent à envisager une extension de la zone du Wameau sur une réserve foncière de 4.48 hectares voisine pour offrir à terme 3.8 hectares de terrains viabilisés répartis en 14 parcelles de tailles diverses, afin d'être en mesure de répondre à tout type de demande.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

– Le projet répond à une demande récurrente d'espaces, la zone actuelle étant désormais saturée. Cependant, la création de 14 parcelles industrielles et commerciales implique à terme un minimum de 14 emplois (1 emploi par parcelle) avec une projection estimée à 3-4 emplois par lot.

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de Charny

Partenaires

Etat - GIP

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Début des travaux : 1er semestre 2012 Fin des travaux 2ème semestre 2012

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant.
Travaux (VRD, aménagements paysagers)	810 000 €	Etat - DETR 2012	attendus	174 000 €
		GIP	attendus	324 000 €
		FRED PLR *	attendus	150 000 €
		Sous total aides publiques	80,00%	648 000 €
		Autofinancement	20,00%	162 000 €
Total	810 000 €	Total		810 000 €

* subvention calculée sur dépenses en TTC

Suivi et évaluation:

nombre d'entreprises implantées sur le site
nombre d'emplois créés

AXE n° 1 - Projets d'aide aux entreprises

N° Fiche action
1-2

Développement et promotion de la zone d'activités communautaires d'Etain

Description de l'action

La Zone d'Activités Economiques Communautaire des Casernes (Etain) est composée de plusieurs espaces:

- Une première tranche est déjà allotie et occupée par plusieurs entreprises.
- Une deuxième tranche a été viabilisée pour un terrain qui est aujourd'hui réservé par une entreprise souhaitant s'installer sur une surface de 1,5 hectares et créant deux emplois.
- Une troisième tranche, qui est l'objet de l'action, est donc de viabiliser les terrains de la réserve foncière de 13 hectares pour de futures implantations.

Parallèlement et pour favoriser des nouvelles implantations, il est prévu d'éditer des supports de communications pour la promotion de l'économie du territoire et des participations à des manifestations ou salons.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

Offre de terrains viabilisés pour de futures implantations, avec un objectif attendu de 4 implantations d'entreprises

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes du pays d'Etain

Partenaires

Etat - GIP

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Deuxième semestre 2012

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant
Travaux (VRD, aménagements paysagers)	275 000 €	Etat - DETR 2012 30% sur 275.000€	attendus	82 500 €
Actions de communication et supports de promotion	25 000 €	GIP	attendus	90 000 €
		FRED PLR *	attendus	50 000 €
		Sous total aides publiques	74,17%	222 500 €
		Autofinancement	25,83%	77 500 €
Total	300 000 €	Total		300 000 €

* subvention calculée sur dépenses TTC

Suivi et évaluation:

nombre d'entreprises implantées sur le site

nombre d'emplois créés

AXE n° 1 - Projets d'aide aux entreprises

N° Fiche action
1-3

Aménagement du site de l'ancienne caserne Driant à Verdun :
* Aménagement de la zone d'activités
*Création d'une pépinière d'entreprises

Description de l'action

La caserne Driant a fait l'objet d'une cession en plusieurs phases à la communauté de communes de Verdun. L'emprise acquise en 2009 n'a fait l'objet d'aucun aménagement. La codecom souhaite la réaménager pour y installer des entreprises artisanales et PME. Trois opérations distinctes sont prévues sur le site:

Une première phase porte sur la réalisation de travaux de terrassement, voirie, réseaux divers (eaux usées, pluviales etc...), réseaux secs (téléphone, éclairage public, gaz, fibre optique etc...) et espaces verts pour permettre l'aménagement de cette zone d'activités artisanales et économiques afin d'en poursuivre la commercialisation et permettre l'implantation de différentes entreprises sur le site.

Une deuxième phase, non éligible au PLR, consistera dans la vente d'un bâtiment existant en plusieurs lots à des entreprises qui le réhabiliteront sous maîtrise d'ouvrage privée.

La troisième phase consiste en l'installation d'une pépinière d'entreprises sur la zone: le coût de cette phase est évalué à 2 millions €.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

– Après les requalifications des emprises précédemment cédées sur le quartier Driant, aujourd'hui toutes requalifiées et occupées par de l'activité artisanale, il s'agit de requalifier en cohérence avec ces précédentes réalisations le solde de cette friche militaire (1,5ha), récemment transférée par l'Etat afin de poursuivre l'accueil de petites et moyennes entreprises axées sur la petite production et l'artisanat.

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de Communes de Verdun

Partenaires

État
à rechercher

Début de l'opération / calendrier de réalisation

1ère phase: aménagement du site Driant Début du projet : 2012	3ème phase : pépinière d'entreprises 2013-2014
------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

Plan de financement

1ère phase: aménagement du site Driant

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Travaux (VRD, aménagements paysagers)	650 000,00 €	FRED PLR	37,70%	245 000,00 €
		Autofinancement	62,30%	405 000,00 €
Total	650 000,00 €	Total		650 000,00 €

*subvention calculée en TTC

3ème phase : Pépinière d'entreprises				
Dépenses	Montant en € HT	Financements	Montant en € HT	
Construction pépinière d'entreprises	2 000 000,00 €	FNADT- PLR	155 000,00 €	
		Autofinancement	1 845 000,00 €	
Total	2 000 000,00 €	Total	2 000 000,00 €	

Suivi et évaluation

Zone d'activité: nombre d'entreprises implantées
nombre d'emplois créés

Pépinière: nombre d'emplois créés – nombre d'entreprises créées et soutenues

AXE n° 1 - Projets d'aide aux entreprises

**N° Fiche
action
1-4**

Réhabilitation d'un bâtiment industriel à ETAIN

Description de l'action

La communauté de communes du pays d'Etain souhaite réhabiliter un bâtiment industriel sur la zone d'activité des Casernes à Etain. Dans la poursuite d'actions déjà menées par le passé et pour répondre à la demande exprimée, elle souhaite réaménager un bâtiment de près de 1000 m² et le louer à une ou des entreprises. Cela permet ainsi à des entreprises de développer leur activité par la mise à disposition de locaux plus vastes et adaptés et de créer des emplois. La collectivité s'inscrit ainsi dans une création de bâtiments relais pour les entreprises.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

–Offre de locaux industriels équipés pour installation de nouvelles entreprises.

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes du pays d'Etain

Partenaires

Etat - GIP

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Etudes d'Avant-projet 1^{er} trimestre 2012,
Travaux deuxième semestre 2012 selon délais études et appel d'offres.

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant
Travaux	440 000,00 €	Etat - DETR 2012 30% sur 440 000 €	attendus	132 000,00 €
		GIP	attendus	122 500,00 €
		FRED PLR *	attendus	95 000,00 €
		Sous total aides publiques	79,43%	349 500,00 €
		Autofinancement	20,57%	90 500,00 €
Total	440 000,00 €	Total		440 000,00 €

* subvention calculée sur dépenses en TTC

Suivi et évaluation:

nombre d'entreprises implantées sur le site
nombre d'emplois créés

AXE n°1 - Projets d'aide aux entreprises

N° Fiche action
1-5

Réalisation d'une cartographie pédologique

Description de l'action

Réalisation d'une carte pédologique au 1/100 000 sur le territoire du nord-meusien dans la cadre de l'IGSC (inventaire gestion et conservation des sols).

Etablissement d'une carte pédologique par la combinaison de différentes couches géographiques (géologie, topographie, eaux de surfaces et occupation des sols) avec la couche caractéristique des sols (types de sols, profils et horizons pédologiques) ; la superposition des couches débouchant sur la création d'une carte du pédopaysage.

La création des ces cartes permettra de connaître les potentiels agronomiques des sols, leur structure et leur texture, toutes caractéristiques indispensables aux projets d'urbanisme, de voirie et à toutes valorisations agricoles et forestières.

Cette cartographie nécessite un important travail de recensement de données sur le terrain (repérage, carotages de sols,...)

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Les emplois directement liés à la mise en place du projet et ceux qui accompagneront le développement et la diffusion des outils et techniques relevant de l'agriculture de précision seront basés à Verdun. Ce projet devrait mobiliser environ 4 ETP sur 24 mois pour la réalisation des cartes. A l'issue de cette première phase, des prestations d'accompagnement et d'appui technique seront développées dans les domaines agronomiques, environnementaux et plus largement pour tout ce qui concerne les projets d'aménagement du territoire.
- A terme, les emplois induits après la phase de réalisation des cartes permettront de pérenniser l'activité initiée par ce projet. 1 ETP au moins sera affecté à cette mission.
- Cette cartographie devrait pouvoir être utilisée par les collectivités locales pour la rédaction de documents d'urbanisme,...

Maîtrise d'ouvrage

Chambre d'agriculture de la Meuse

Partenaires

Etat-PLR, FEADER, Agence de l'eau, conseil Général, INRA

Début de l'opération / calendrier de réalisation

24 mois d'intervention à partir de 2012

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements	Taux	Montant en€ H.T.
	423 000,00 €	FRED PLR*	attendus	90 000,00 €
		ETAT : Ministère de l'agriculture	A solliciter	
		Europe FEADER	A solliciter	
		Agence de l'eau Rhin-Meuse	A solliciter	
		Conseil Général	A solliciter	
		Autofinancement		333 000,00 €
Total	850 000,00 €	Total		423 000,00 €

* subvention calculée sur dépenses en TTC

Suivi et évaluation :

- Nombre de projets identifiés, nombre de projets accompagnés
- nombre d'emplois créés
- le comité de site sera destinataire des informations permettant d'établir l'utilisation par des tiers de cette cartographie.

AXE n°1 - Projet d'aides aux entreprises

N° Fiche action
1-6

Soutien à l'innovation des entreprises meusiennes
Aide directe aux entreprises (enveloppe décentralisée)

Description de l'action

Une partie de l'enveloppe FRED est destinée à apporter une aide directe souple aux entreprises porteuses de projets d'investissement et/ou de créatrices d'emplois.

Cet outil devra idéalement compléter les dispositifs existants afin de répondre à des besoins non couverts (capital, trésorerie...), dans le respect des règles européennes et nationales d'aides aux entreprises (plafonds,...)

Sont concernées les entreprises situées ou souhaitant s'implanter sur le territoire des quatre communautés de communes de Verdun, Etain, Charny, Val de Meuse, Meuse-Voie Sacrée.

Seront également tout particulièrement concernés les projets de développement des entreprises créées dans le cadre de la pépinière d'entreprises de Verdun (fiche 1-3).

Étapes de mise en œuvre

–Déterminer le montant d'une enveloppe de crédits spécifiques

–Mettre en place un comité technique départemental présidé par le Préfet en charge:

–de préciser les règles d'intervention dans le respect de l'encadrement communautaire et des règlements de chaque dispositif d'aide afin d'accompagner de façon cumulative ou isolée les projets de développement économique;

–de valider une procédure de demande d'intervention, une procédure d'instruction et d'examen des dossiers.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

–Soutenir les entreprises éligibles grâce à un dispositif d'aide directe souple.

Maîtrise d'ouvrage

Entreprises bénéficiaires

Partenaires

Les 3 chambres consulaires, Meuse Entreprise

Partenaires financiers: Région, GIP, Alizé, CCIT, FEDER

Début de l'opération/ calendrier de réalisation

Début 2012: mise en place du comité technique départemental présidé par le Préfet

Plan de financement

Financeurs	Montant en €
FRED	405 000,00 €

Sur ce montant 100 000€ seraient consacrés au projet d'extension de l'entreprise Hutin à Dieue sur Meuse

Cette action pourrait faire l'objet de co-financements au titre des lignes gérées par le conseil régional dans le cadre du FEDER « régime d'aide aux Entreprises »:

A43 « soutenir les investissements matériels et immatériels des PME/PMI »

A44 « favoriser la création, la transmission, la reprise d'entreprises »

Elle pourrait également faire l'objet de cofinancements dans le cadre du GIP objectif Meuse

Suivi et évaluation :

–Nombre de projets identifiés, nombre de projets accompagnés

–Nombre d'emplois créés rapporté au montant de l'aide octroyée

–Mesure de l'effet de levier (avec fonds privés et d'autres fonds publics)

AXE n° 2 - Projets liés à l'aide à la personnes

N° Fiche action
2-1

Création d'une maison de santé à Souilly

Description de l'action

Avec le prochain départ en retraite du seul médecin de Souilly, la Communauté de Communes tient à anticiper toute carence médicale sur le territoire par la création d'une Maison de Santé.

La communauté de communes construira un bâtiment neuf dont les locaux seront mis à disposition de professionnels,

Cette offre pourrait être complétée à terme, sur le même terrain, par la création d'un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

–Maintien des services médicaux et paramédicaux en milieu rural

–La Communauté de Communes entend garantir la continuité de l'accès aux soins médicaux et paramédicaux sur le secteur et la complémentarité de l'offre de services de santé, sachant qu'il est déjà doté d'une pharmacie, d'un kinésithérapeute et d'infirmières libérales. Ainsi, la création d'une Maison de Santé va permettre la préservation d'un accès aux soins de proximité pour la population locale.

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes Meuse-Voie Sacrée

Partenaires

Etat – GIP – EDF – Conseil général

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Début de réalisation : mars 2012 ; Fin prévisionnelle de réalisation : juin 2013

Durée de l'opération : 15 mois

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant en € H.T.
Travaux	208 860 €	Etat - DETR 2011	acquis	58 470 €
Honoraires	19 633 €	EDF – aide au programme « maîtrise de l'énergie »	attendu	7 000 €
		GIP	attendu	7 000 €
		EDF – bonus labellisation « Meuse énergies nouvelles »	attendu	5 000 €
		Conseil Général – bonus « Meuse énergies nouvelles »	attendu	5 000 €
		FNADT PLR	attendu	100 000 €
		Sous total aides publiques	79,86%	182 470 €
		Autofinancement	20,14%	46 023 €
Total	228 493 €	Total		228 493 €

Suivi et évaluation:

nombre de praticiens et de professionnels de santé installés ou utilisant les locaux.

AXE n° 2 - Projets liés à l'aide à la personne

N° Fiche action
2-2

Extension de la maison de l'enfance à Dugny sur Meuse

Description de l'action

En fonctionnement depuis plus de 10 ans, la Maison de l'Enfance à Dugny se révèle être trop exiguë pour répondre aux impératifs de quantité et de qualité des besoins d'accueil des enfants du secteur.

Les travaux portent sur l'extension et la réhabilitation de la Maison de l'Enfance de Dugny pour accueillir 20 enfants dans le multi-accueil et améliorer le fonctionnement général (la capacité d'accueil est actuellement limitée à 16 enfants en matinée et 12 en après-midi).

L'objectif est de proposer des services attractifs aux futurs résidents. L'augmentation de la capacité d'accueil permettra d'accueillir plus d'enfants, ce qui aura pour conséquence un accroissement de l'effectif employé.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

–Le projet immobilier comporte plusieurs volets :

- construction de nouveaux locaux, pour 454.21 m2 en prolongement de ceux actuels pour accueillir les services périscolaires
- réhabilitation des lieux actuellement occupés par le périscolaire et le multi-accueil, pour 283.75 m2, et pour y installer le développement spatial du multi-accueil
- réalisation de sanitaires, douches, locaux affectés au personnel et des locaux techniques
- sécurisation des circulations intérieures et extérieures en modifiant l'organisation de l'accueil.

L'ensemble du projet porte donc sur la réorganisation générale du service en libérant les locaux de la Maison de l'Enfance actuellement occupés par le périscolaire pour les réhabiliter et y développer le multi-accueil et en construisant un nouvel espace pour héberger le périscolaire et les accueils de loisirs.

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue

Partenaires

Etat – CAF – CRLorraine

Début de l'opération / calendrier de réalisation

2ème semestre 2011 / délai de réalisation 1 an

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant
Travaux	824 245 €	Etat - DETR 2011	acquis	121 524 €
Honoraires et missions accessoires	127 048 €	CAF de la Meuse	acquis	152 614 €
		Conseil Régional	acquis	100 000 €
		FNADT PLR *	attendus	250 000 €
		Sous total aides publiques	65,60%	624 138 €
		Autofinancement	34,40%	327 155 €
Total	951 293 €	Total		951 293 €

* subvention calculée sur dépenses en TTC

Suivi et évaluation:

nombre d'emplois créés

Nombre de familles bénéficiaires du service

AXE n° 2 - Projets d'aide à la personne

N° Fiche action 2-3 **Création d'un service de garderie et de restauration à Belleville sur Meuse**

Description de l'action

Le projet revient à créer un espace périscolaire à l'école primaire Maginot à Belleville qui accueille environ 200 enfants, dont 40 fréquentent la restauration et 25 la garderie chaque jour. Les travaux consistent en l'aménagement de locaux aujourd'hui désaffectés au 1er étage d'une aile du bâtiment, par la création d'un espace de restauration (confection extérieure des repas) et d'un espace garderie, avec une desserte par un ascenseur en plus de l'escalier. A ce jour, les élèves vont manger, par le bus, au collège de Thierville, ce qui provoque des problèmes de sécurité, d'horaires, de cohabitation entre les élèves de primaire et les collégiens. Une restauration sur place, dans l'école à Belleville, sera un service apprécié de tous. D'autre part, la réalisation d'un espace garderie assurera une qualité de service élevée car aujourd'hui, la garderie se situe dans des préfabriqués qui deviennent vétustes.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

Emploi : ce projet permettrait de rendre le service à la population plus attractif pour les parents qui hésiteraient moins à y laisser leurs enfants. A terme, cela pourrait permettre un accroissement de l'effectif périscolaire et donc un maintien des emplois actuels (dans leur volume) avant d'envisager un renforcement de l'équipe de surveillance par une ou deux personnes.

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes de Charny

Partenaires

Etat – CRL – CAF- GIP

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Début des travaux : printemps 2012 Fin des travaux : juin 2012

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant en € HT.
Travaux	270 400,00 €	FEADER	attendus	81 120,00 €
		GIP Objectif Meuse	attendus	35 152,00 €
		Région	attendus	30 000,00 €
		FNADT PLR *	attendus	10 000,00 €
		CAF	attendus	59 488,00 €
		Sous total aides publiques	79,79%	215 760,00 €
		Autofinancement	20,21%	54 640,00 €
Total	270 400,00 €	Total		270 400,00 €

* subvention calculée sur dépenses en TTC

Suivi et évaluation:

nombre d'emplois créés

Nombre de familles bénéficiaires du service, nombre de repas servis

AXE n° 2 - Projets d'aides à la personne

N° Fiche action
2-4

Création d'une maison médicale pluridisciplinaire à Thierville-sur-Meuse

Description de l'action

Le projet de restructuration de l'ancienne caserne NIEL cédée par l'Etat à la commune de THIERVILLE comprend, entre autres, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire,

Partant du constat de la diminution sensible et prévisible du nombre des professionnels de santé dans les années à venir, l'opération vise à proposer un lieu voué au service médical et para médical.

La caserne Niel a été retenue en raison de sa proximité des services existants : crèche, IME, IMP, SESSAD, ADAPEIM, SAED, CEF, collège, écoles (2 primaires et 2 maternelles), 1er régiment de Chasseurs, foyer du 3ème âge, le reste de l'emprise immobilière étant appelé à accueillir de l'habitat.

Le projet prend en compte la reconversion d'un bâtiment d'une caserne désaffectée, sur la base d'une première étude faite par un médecin Thiervillois et d'une étude architecturale. Les 2 niveaux existants sont réhabilités et intègrent des locaux professionnels, des services communs et un studio permettant d'accueillir tout médecin remplaçant ou stagiaire, l'étage étant desservi par un ascenseur extérieur.

Le projet a d'ores et déjà reçu l'accord de plusieurs professionnels.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

–Renforcement de la coopération des professionnels de santé, afin de faciliter le fonctionnement des réseaux de santé existants sur le territoire et le renforcement des pratiques coopératives s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires de l'ARS,

–Amélioration du service rendu à la population en termes de soins

–Accueil minimum d'une dizaine d'acteurs des professions médicales ou paramédicales

Maîtrise d'ouvrage

Commune de THIERVILLE

Partenaires

Etat - Conseil Régional – G.I.P. Objectif Meuse – A.R.S.

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Réalisation de mai 2012 à août 2013

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant
Travaux et honoraires	1 254 180,00 €	Agence Régionale de Santé	attendus	25 000,00 €
		GIP	attendus	289 172,00 €
		Conseil Régional	attendus	89 172,00 €
		FRED PLR *	attendus	600 000,00 €
		Sous total aides publiques	80,00%	1 003 344,00 €
		Autofinancement	20,00%	250 836,00 €
Total	1 254 180,00 €	Total		1 254 180,00 €

*subvention calculée en TTC

Suivi et évaluation:

nombre de praticiens et de professionnels de santé installés

AXE n° 2 - Projets liés à l'aide à la personne

N° Fiche action
2-5

Création d'un centre multi-accueil de 100 places à Verdun

Description de l'action

Installation d'un centre multi-accueil de la petite enfance de 100 places pouvant être étendu à 120 places sur le site d'une friche militaire située rue du 19ème BCP à Verdun.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

– Accueil des enfants sur le territoire en complémentarité des services existants au niveau périscolaire, prenant en compte les besoins actuels et à venir de la population en termes de garde de la petite enfance. Les locaux actuels occupés par le site d'accueil de la petite enfance sont situés au centre-ville, difficiles d'accès, non extensibles.

– Ce projet participe au maillage du territoire en services de proximité répondant aux attentes de la population. Il est aussi de nature à faciliter l'employabilité et donc à favoriser l'activité professionnelle des parents.

– Il générera 5 à 6 emplois supplémentaires

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Ville de VERDUN

Partenaires

Etat- conseil régional de Lorraine – FEADER – CAF

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Travaux	3 500 000 €	Etat – FNADT territorial	attendus	150 000 €
Honoraires		FEADER	attendus	200 000 €
		GIP - « mesure 6-07 »	attendus	180 000 €
		Conseil Régional (CADT) »	attendus	150 000 €
		Conseil Général « enveloppe territoriale »	attendus	171 338 €
		FNADT PLR *	attendus	205 000 €
		CAF	attendus	770 000 €
		Sous total aides publiques	52,18%	1 826 338 €
		Autofinancement	47,82%	1 673 662 €
Total	3 500 000 €	Total		3 500 000 €

* subvention calculée en TTC

Suivi et évaluation:

Nombre de familles bénéficiaires du service sur une année

AXE n° 3 - Renforcement de l'attractivité du territoire

N° Fiche action
3-1

Musiques actuelles au sein de la maison des jeunes et de la culture à Belleville sur Meuse

Description de l'action

A la demande du Conseil Général, une étude a été menée en 2008 par l'association régionale Musique et Danse en Lorraine sur l'état des lieux des musiques actuelles en Meuse. Cette étude a mis en évidence le dynamisme des pratiques musicales en Meuse mais aussi le manque de lieux dédiés à la répétition et à la diffusion des musiques actuelles. Elle a clairement identifié la MJC du Verdunois comme étant la « seule structure à avoir une programmation musiques actuelles régulière sur l'année » dans le département et l'une des seules structures à être dotée d'un local de répétition. Elle apparaît logiquement comme une structure relais de la politique départementale et régionale en Meuse.

La MJC a aujourd'hui un rayonnement qui dépasse largement Belleville, le canton de Charny, et même l'agglomération verdunoise.

Le bâtiment actuel, partagé avec la crèche et le RAM, n'est pas adapté à l'essor de la pratique des musiques actuelles et des efforts sont à apporter sur l'acoustique, la mise en place d'équipements sonores et lumineux, et l'accessibilité aux PMR. Il sera donc complètement réaménagé pour répondre à sa nouvelle mission.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

Emploi : l'activité Musiques actuelles mobilise aujourd'hui un emploi à temps complet. La mise en place du projet Musiques actuelles générera trois postes supplémentaires à temps complet et deux à temps partiel.

Mise en réseau des intervenants meusiens dans le domaine des musiques actuelles, soutien aux pratiques amateurs (conseils administratifs, juridiques, techniques, locaux de répétition,...)

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Communauté de communes de Charny

Partenaires

Etat

Début de l'opération / calendrier de réalisation

2ème trimestre 2012

fin 2014

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements		Montant en € HT.
Travaux	897 000,00 €	Etat FRED PLR	attendus	150 000,00€
Honoraires	211 750,00 €	Etat	À solliciter	
Equipement son, etc	200 000,00 €	GIP	À solliciter	
		Région	À solliciter	
		FEADER	À solliciter	
		Sous total aides publiques		
		Autofinancement	88,54%	1 158 750,00 €
Total	1 308 750,00 €	Total		1 308 750,00 €

*subvention calculée sur dépenses en TTC

Suivi et évaluation:

Point de situation et bilans relatifs à la mise en œuvre effective du projet au niveau départemental

Nombre d'emplois directs créés

AXE n° 3 - Renforcement de l'attractivité du territoire

N° Fiche action
3-2

Nouvelle scénographie de la citadelle basse de Verdun

Description de l'action

- * accueil/billetterie/boutique : création d'un bâtiment d'accueil/billetterie/boutique disposant de tous les composants essentiels pour une exploitation touristique (accessibilité, toilettes, espaces détente, lieu de stockage pour les marchandises et la documentation, bureaux de supervision, etc...);

- * réalisation de plusieurs espaces de visite : un parcours en chariot autoguidé (entre 700 et 800 mètres), - deux espaces d'interprétation avant et après le parcours en chariot, - un espace d'exposition temporaire, - un parcours à pied-jalonné.

- * la prise en compte de la présence de publics différents: adultes, scolaires, individuels, groupes, français/étrangers. Aussi la scénographie devra pouvoir s'adapter à ces différents publics. Par ailleurs, les espaces devront permettre l'accueil de groupes (60 personnes) adultes ou enfants.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

- Nouveau parcours de visite et plus précisément la réalisation d'une nouvelle scénographie utilisant mieux et plus amplement les galeries de la Citadelle Basse et la détermination du programme chiffré permettant la mise en œuvre du nouveau parcours ainsi défini. La démarche générale est guidée par la volonté d'une approche économique et touristique visant à réaliser une offre touristique nouvelle et pérenne et permettant à la fois de compléter l'offre actuelle (parcours reconstitution en chariots autoguidés) et d'organiser un spectacle événementiel sur le parking du 5ème RAP. La Communauté de Communes réalisera, dans le cadre général de sa compétence économique, les investissements nécessaires et l'Office de Tourisme de Verdun assurera la gestion et le fonctionnement du nouveau parcours, sachant que par la suite cette fonction pourra être confiée à un organisme privé. Ce projet s'inscrit dans l'axe A Meuse A.2 de la charte de Pays qui vise à développer et diversifier le tourisme en réalisant les aménagements nécessaires.

- Le projet génèrera la création de 3 emplois supplémentaires

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes de Verdun

Partenaires

Etat

Début de l'opération / calendrier de réalisation

Début au 4ème trimestre 2011 par une phase d'études de 6 mois

Objectif opérationnel : fin 2013

Plan de financement

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements	Taux	Montant en € H.T.
Travaux	850 000,00 €	FRED PLR*	attendus	100 000,00 €
		GIP	A solliciter	
		Europe LEADER	attendus	25 000,00 €
		Région	A solliciter	
		Sous total aides publiques		125 000,00 €
		Autofinancement		725 000,00 €
Total	850 000,00 €	Total		850 000,00 €

* subvention calculée en TTC

Suivi et évaluation

Suivi statistique de l'évolution de la fréquentation

AXE n° 4 - Projet de développement structurant4

N° Fiche action
4-1

Aménagement pôle multimodal à Verdun

Description de l'action

Conformément au CIAT du 6 mars 2006 et au nouveau schéma régional des infrastructures et transports adopté en 2005, l'Etat et la Région Lorraine au travers du contrat de projet 2007/2013 veulent améliorer l'accès aux transports collectifs et en renforcer l'attractivité en améliorant les déplacements domicile-travail, domicile-étude ou de loisirs. Par ailleurs, cette opération s'inscrit dans l'accompagnement du TGV Est Européen, la Lorraine et le Bassin de Verdun s'inscrivent dorénavant dans le réseau Européen de la grande vitesse ferroviaire, améliorant ainsi son attractivité et sa compétitivité

Concernes l'ensemble du Nord Meusien en permettant le désenclavement du territoire ceci en lien avec l'arrivée du TGV EST et de la liaison avec la gare Meuse; en permettant également de satisfaire à l'augmentation significative du flux de passagers relatif à la création d'un centre de formation initiale militaire de rang, CFIM à Verdun.

La création d'une gare multimodale à Verdun, point nodal de services de transports publics permettra d'irriguer le territoire en interne et vers l'extérieur. Cette gare est installée sur des délaissés ferroviaires et permet de requalifier un espace urbain en friche (y compris l'éradication d'un hangar vétuste) dépourvu de véritable destination.

Objectifs poursuivis – Résultats attendus

– Développer l'intermodalité des transports collectifs par la création d'un pôle d'échange renforçant la continuité fonctionnelle du transport entre la future gare Multimodale de Verdun et la gare Meuse TGV en confortant les navettes existantes entre les deux sites. Les services urbains et interurbains y sont accueillis afin de répondre aux enjeux d'intermodalité.

En associant le transport ferroviaire, les transports routiers interurbains et urbains, taxis, campings-cars, ce site permettra aux voyageurs de disposer d'un espace unique combinant différents moyens de transport complémentaires et regroupant des services communs (accueil, guichet unique, etc ...).

Maîtrise d'ouvrage +/- Maîtrise d'œuvre

Communauté de Communes de Verdun

Partenaires

Etat – conseil régional de Lorraine – SNCF – GIP objectif Meuse

Début de l'opération / calendrier de réalisation

L'opération se déroule en deux phases individualisées:

–phase 1: sécurisation et plate -formage du site: de mai à août 2011

–phase 2: création d'un pôle de transport multimodal: de décembre 2011 à avril 2013

Plan de financement

Phase 1 Pour Information: Sécurisation et plate-formage du site, pour information cette phase ne sollicitant pas de financements au titre du PLR

Dépenses	Montant en € H.T.	Financement	Montant
Travaux et honoraires	948 245,00 €	CPER, Etat et GIP	381 462,00 €
		autofinancement	566 783,00 €

Phase 2 Création d'un espace multimodal

L'aménagement global du pôle d'échange multimodal de la gare de Verdun consiste à :

*aménager un parvis fonctionnel devant la gare, adapté aux personnes à mobilité réduite, facilitant les accès pour les piétons et les deux-roues,

* réaliser une plate-forme de stationnement à proximité immédiate de la gare d'environ 54 places, comprenant des aménagements paysagers mettant en valeur le site,

* créer une gare routière (plate-forme, quais et abris), permettant d'accueillir simultanément 16 bus et cars interurbains ainsi que 5 cars de tourisme,

* construire un pavillon destiné à accueillir un service de billetterie,

* aménager en limite du périmètre une aire d'accueil et de services pour les campings-cars,

* rénover et réaménager les voiries desservant devant la gare, à savoir le carrefour de l'avenue De Gaulle et de la RD 603 ainsi que le carrefour giratoire des Etats-Unis.

L'objectif de ce projet est de répondre aux besoins des usagers des transports publics pour faciliter les déplacements intermodaux et participer à l'attractivité des transports collectifs.

Cette phase de travaux fait l'objet d'une demande de soutien financier au titre du PLR. Ce projet a bénéficié d'un pré-financement au titre du PLR validé par le Comité Technique Interministériel (CTI) du 26 octobre 2011.

Dépenses	Montant en € H.T.	Financements	Montant en € HT.
Travaux	2 965 150,00 €	Etat	115 320,00 €
Honoraires	99 910,00 €	CPER 2007/2013	598 176,00 €
CSPS	1 600,00 €	FNADT PLR	395 284,00 €
Frais divers	20 000,00 €	Conseil Régional de Lorraine– appel à projets	100 000,00 €
		Conseil Régional – CPER 2007/2013	179 453,00 €
		GIP objectif Meuse	1 034 681,00 €
		SNCF	57 086,00 €
		Sous total aides publiques	
		Autofinancement	620 000,00 €
Total		Total	3 100 000,00 €

Suivi et évaluation

Tout élément permettant d'apprécier le développement de l'intermodalité